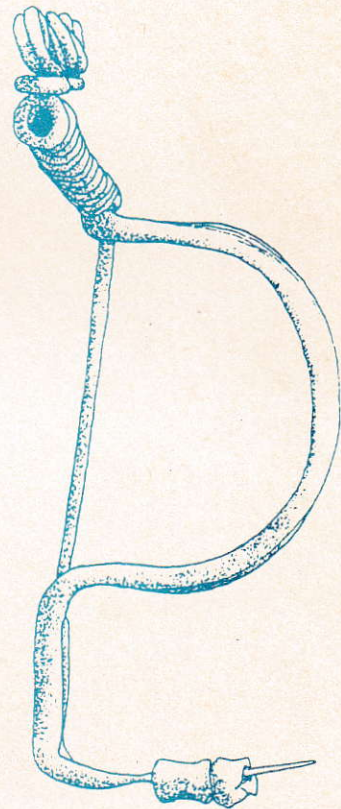
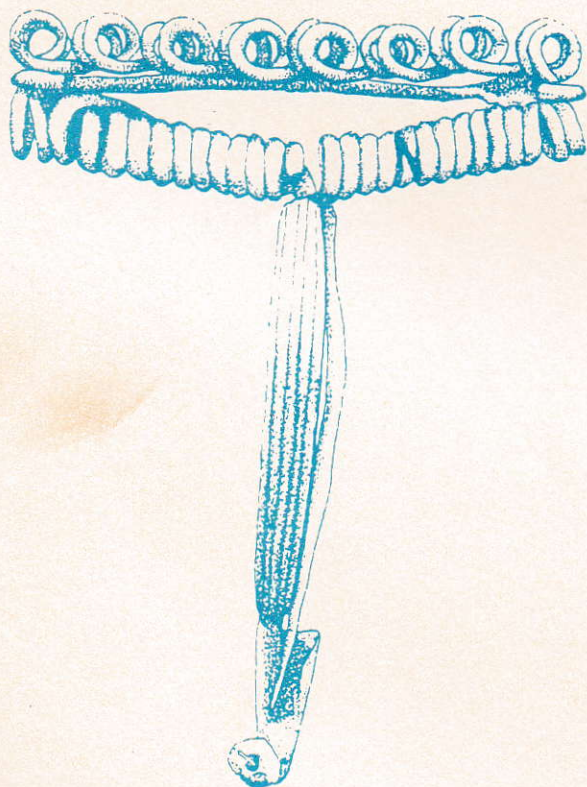


préhistoire quercinoise



1994

Nouvelles Etudes N°1

Bulletin édité par l'Association " PREHISTOIRE QUERCINOISE "

SOMMAIRE

*** Claude LEMAIRE**

Le mot du président p. 2

*** Hervé PADIRAC**

Tumulus du camp de Monseigne à St Jean de Laur (Lot) -
(note préliminaire) p. 4
Le Dolmen du Gaïfié à St Jean de Laur (Lot) p. 9

*** Guy MAYNARD**

Architecture dolménique en Haut Quercy : le point des recherches actuelles p. 12

*** Claude LEMAIRE et Guy MAYNARD**

La grotte de Claumargil à Reilhac (Lot) p. 20

*** Dr André GILBERT**

La mandibule de Claumargil à Reilhac (Lot) p. 26

*** M.R. SERONIE-VIVIEN**

Etude pétrographique du Poignard de Claumargil à Reilhac (Lot) p. 29
La grotte du Sanglier à Reilhac (Lot) p. 32

*** Claude LEMAIRE**

Bibliographie en français concernant le Lot 1988 - 1993 p. 54

ARCHITECTURE DOLMENIQUE EN HAUT QUERCY :

Le point des recherches actuelles

Guy MAYNARD

Jusqu'à un passé récent, l'étude de l'architecture dolménique se résumait à celle de la cella, le tertre étant considéré comme un simple amoncellement de matériaux de calage des orthostats. La typologie qui se dessine lors de l'élaboration d'inventaire mégalithique s'attacha presque exclusivement à déterminer une classification en fonction du nombre de dalles, de leur disposition. Le dolmen simple se vit attribuer deux sous-groupes : une chambre sépulcrale rectangulaire faite de deux piliers supports, une dalle de chevet et une table pour le type le plus couramment représenté en Quercy ; une chambre ovale ou polygonale, rarement rectangulaire, composée d'au moins trois orthostats et une table. Le dolmen de type complexe possède une chambre quadrangulaire précédée d'une antichambre axiale ou latérale, moins large et moins haute. L'évolution de la chambre simple vers la complexité aboutit à l'allée couverte, avec ou sans compartiments. En fait, cette répartition, pour valable qu'elle soit lorsqu'il s'agit de généralités applicables au phénomène dolménique mondial, est presque inadéquate dès lors que l'on étudie les dolmens quercinois. Ni le plan en rotonde, ni le plan en couloir type allée couverte ne sont représentés. Les variantes, telle l'entrée latérale, le dolmen double, représentent un faible pourcentage dans cette typologie architecturale.

Un débat traitant d'une autre partie que la chambre funéraire s'amorça lorsqu'il fallut qualifier les dalles émergeant devant l'entrée de la cella. Correspondaient-elles à un vestibule ou à une antichambre ? Cette disposition avait-elle une raison pratique ou était-elle symbolique ? Une réponse circonstanciée aurait pu être valablement apportée si la totalité du tertre avait été fouillée en pareil cas.

L'inventaire de Jean CLOTTE⁽⁵⁾ mit en évidence quelques particularités tumulaires comme la forme oblongue, la forme allongée. L'auteur attribua parfois aux formes oblongues le relief qui aurait fait "couler" la structure dans le sens de la pente ou l'adjonction d'une tombe de l'Age des Métaux. Si le phénomène d'écroulement préférentiel dans l'axe de la pente est indéniable, il peut également affecter une structure qui n'était pas ronde à l'origine mais elliptique, trapézoïdale. Dans l'hypothèse d'une adjonction de tumulus plus récent à la construction mégalithique ancienne, un ensellement marqué devrait être la règle puisque le profil d'un tumulus est notoirement moins élevé, en moyenne, qu'un tertre dolménique. Jean CLOTTE ne fit qu'évoquer une possibilité de choix de forme allongée pour des raisons rituelles.

La présence de murettes dissimulées par le galgal fut interprétée dans cet inventaire comme un système de renforcement de la structure tumulaire, Jean CLOTTE arguant de la grande proximité de ces éléments bâtis - 2 m ou même 1,80 m des orthostats - pour leur dénier un autre rôle.

⁵Inventaire des mégalithes de France - 5 - Lot , CNRS 1977

Les travaux de Bernard PAJOT ⁽⁶⁾ ont apporté d'utiles précisions en ce qui concerne la forme et les éléments structurels des tertres. Ayant eu le mérite de dégager en totalité les éléments éboulés des constructions périphériques des cellas de la nécropole du Frau (T1G), il a pu en appréhender pleinement le plan, et mettre en évidence le décentrage de nombreuses chambres sépulcrales ainsi que la proximité des murettes périphériques par rapport aux ortholithes. Cependant, Bernard PAJOT a cédé à la tentation de généraliser un type de construction dont la prééminence, pour ne pas dire la totalité du genre, est notoire en Bas-Quercy. En revanche, cette systématisation révèle à la lumière des neuf fouilles récentes de dolmens du Nord du Quercy, ses lacunes et ses erreurs.

Par ordre chronologique, ont été fouillés dans le bassin de la Dordogne et le Causse Corrèzien :

- en 1972/1973, le dolmen Laval ⁽⁷⁾
- en 1974, le dolmen des Grèzes ⁽⁸⁾
- en 1979/1980, le dolmen de Lachassagne ⁽⁹⁾
- en 1984, le dolmen Gouzou ⁽¹⁰⁾
- en 1985, le dolmen de la Croix Blanche ⁽¹¹⁾
- en 1986, le dolmen du Petit Pied ⁽¹²⁾
- en 1989, le dolmen de la Maison des Gardes ⁽¹³⁾
- en 1991, le dolmen de Nègrepuech ⁽¹⁴⁾
- en 1993, le dolmen de Gimel ⁽¹⁵⁾.

Tous ces tertres, quelle que soit leur implantation, ont été construits sur le socle de calcaire jurassique qui s'étend du bassin de Brive caractérisé par des grès du Permo-Trias, jusqu'aux terrains primaires du Tarn. La disparité des qualités de calcaire, du Bathonien au Callovien Oxfordien en passant par l'Argovien Rauracien, ne semblent pas avoir joué un rôle dans la construction sinon au niveau des ortholithes : la région entière n'est guère propice à l'extraction de longues dalles.

⁶ Fouilles récentes de quelques dolmens du Quercy. Les données architecturales et leur interprétation, Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, 1987

⁷ Commune de Souillac, lieu-dit les Grèzes. Fouille Jean-Pierre GIRAULT. Ce monument est daté de 3900 B.P.

⁸ Commune de Souillac. Fouille Jean-Pierre GIRAULT

⁹ Commune de Saint-Cernin de Larche. Fouille Claire et François MOSER.

¹⁰ Commune de Souillac, au lieu-dit Lac Grésillé ou la Forêt. Fouille de Jean-Pierre GIRAULT et étude personnelle de la répartition du mobilier dans la cella.

¹¹ Commune de Lachapelle Auzac. Fouille que j'ai dirigé tandis que Jean-Pierre GIRAULT se chargeait des plans.

¹² Commune de Saint-Cernin de Larche (Corrèze). Fouille Dominique VUAILLAT et Denis TARDIVEAU. Les deux couches archéologiques ont été respectivement datées de 2970 et 2410 B.P. et de 3155 à 2555 B.P.

¹³ Commune de Turenne. Fouille que j'ai dirigée.

¹⁴ Commune de Nespouls (Corrèze). Fouille co-dirigée par Denis TARDIVEAU et moi-même.

¹⁵ Commune de Lanzac. Fouille que j'ai dirigée. Les résultats de la fouille n'ont pas encore été publiés.

La cella de la moitié d'entre eux avait été violée ou anciennement fouillée : Lachassagne, la Croix Blanche, la Maison des Gardes et Nègrepuech. Ce dernier avait eu également son tertre partiellement abîmé sans que cela ne nous ait paru susceptible d'entraîner quelque doute quant à l'analyse de la structure.

Tous ces monuments ressortant de la grande catégorie des dolmens simples, leur différenciation se fait au travers de l'architecture tumulaire. Trois types de dolmens semblent être présents en Haut-Quercy :

Type 1 :

Ces dolmens ont leur tertre délimité par des murs ⁽¹⁶⁾ périphériques jouant un rôle de soutènement, sans exclure l'aspect esthétique peut-être inclus dans l'intention de construction. Ces murs peuvent se prolonger par des antennes, des "cornes", des pointes comme cela semble exister dans le tertre du dolmen de Gimel, très amoindri par les interventions anthropiques. Les murs de parement sont soigneusement appareillés, doublés éventuellement par des péristalithes comme à Lachassagne et à la Maison des Gardes. On peut objecter que ces dalles en position oblique qualifiée de péristalithe peuvent être plus banalement des dalles assurant la couverture des murs et qui auraient pu tomber le long de la structure au passage d'hommes ou d'animaux. Seule une grande prédominance statistique de l'exacte position de parement de ces dalles peut lever une telle objection. Le galgal lui-même peut être constitué soit de dalles et pierres polyédriques jetées sans ordre, soit de séries de dalles imbriquées, soit d'une combinaison des deux systèmes de construction privilégiant des secteurs sans qu'il soit possible, en l'état actuel de nos connaissances, de déterminer pourquoi la totalité de l'ouvrage n'est pas ordonnancée. L'érection du monument se fait sur un terrain décapé jusqu'au socle rocheux, voire nivelé ou partiellement excavé.

La Maison des Gardes représente une évolution particulière puisqu'à la murette d'enceinte du dolmen primitif s'ajoute la couronne avec péristalithes du remaniement datant du Bronze Final III (fig. 1).

Type 2 :

Ce sont des petits monuments, plutôt coffres à inhumations multiples que dolmens entourés d'un tumulus dont le diamètre ne dépasse pas 6 m et dont l'élévation demeure modeste. Les pierres constitutives du tertre sont accumulées sans ordre le long des ortholithes afin de les caler. Diverses anomalies peuvent s'y rencontrer comme à la Croix Blanche (fig. 2) où un quadrilatère distant de 1 m de la cella était rempli de terre, à l'exclusion de la moindre pierre ou vestige. Ce type de zone réservée a été déjà constaté ailleurs ⁽¹⁷⁾ sans pouvoir avancer actuellement d'hypothèse. L'utilisation des affleurements est patente chaque fois que le contexte est favorable. Le décapage jusqu'au paléosol n'intervient que pour assurer l'indispensable nivellement en quelque endroit.

¹⁶ou murets, ou murettes, diminutifs parfois abusivement appliqués dans la mesure où on ne retrouve pas forcément l'intégralité du mur originel.

¹⁷ LADIER E. 1986 : Une structure inédite dans le tumulus du dolmen de Tabarly (commune de Saint-Antonin Noble Val) in *Anthropologie physique et Archéologie*, CNRS

Les autres dolmens de cette catégorie sont le petit dolmen Gouzou, celui de Nègrepuech, et celui du Petit Pied.

Ce type de construction semble avoir été édifié à la hâte, par exemple pour répondre à un nombre exceptionnel de décès causés par une épidémie ou un fait de guerre. On peut également évoquer une distinction d'ordre social qui ferait placer des morts de second rang dans une tombe moins prestigieuse.

Type 3 :

Il s'agit de monuments présentant des caractères originaux. Dans cette catégorie, figure le dolmen des Grèzes dont le petit tertre est délimité par une couronne de pierres plates et polyédriques parfois calées par de la pierraille. Y figure également le dolmen Laval dont la singularité essentielle est constituée par le mur de pierres sèches en forme de U qui délimite la chambre funéraire. Cependant, avec un certain paradoxe par rapport à cette structure bâtie, le tertre n'est pas délimité : dalles découvertes et blocaille constitutives s'arrêtent, simplement, à la ligne de jonctions de la courbe tumulaire et du sol préalablement décapé.

Si on aborde les détails architecturaux concernant ces dolmens, on ne constate aucune particularité propre à tel ou tel type. Ainsi la méthode d'implantation des orthostats ne révèle pas de concordance. Au Petit Pied, on a pratiqué une saignée dans la roche et utilisé une diaclase. A la Croix Blanche, l'ortholithe gauche a été inséré dans une diaclase tandis que le droit reposait simplement sur le socle rocheux, calé par des pierres et de l'argile. Aux Grèzes et au dolmen Gouzou, des saignées ont été ménagées. A la Maison des Gardes, l'ortholithe gauche était calé à la fois par une saignée et par une autre dalle en quinconce. A Gimel, une dépression naturelle comblée par une épaisse couche d'argile a été excavée pour la cella, les dalles constitutives placées dans une tranchée creusée sur mesure. A Nègrepuech, c'est la totalité de la cella qui a été creusée dans une strate aisément clivable, avec une dépression particulière pour les ortholites.

Le système d'accès lui aussi ne conditionne pas l'appartenance. On dénombre deux cas d'accès vertical à la chambre funéraire : Gouzou est du type 2 et la Maison des Gardes du type 1.

Plusieurs monuments ont été délibérément construits sur une surrection naturelle, comme la Croix Blanche ou Gouzou. Cet effet de volume ainsi obtenu est parfois renforcé par le positionnement en bord de pente du dolmen comme à Gimel et à la Maison des Gardes. Une telle pratique qui affectera plus tard occasionnellement la construction de tumulus n'est pas spécifiquement quercynoise puisqu'on la rencontre par exemple jusqu'au Pays Basque Espagnol ⁽¹⁸⁾. Les monuments concernés appartiennent aux deux premiers types.

¹⁸Au dolmen de Larrarte = fMujika J.A y Armendariz A. 1991 : Excaviones en la estacion megalitica de Murumendi (Beasain, Gipuzkoa) Munibe. Pratique également signalée par Roger JOUSSAUME dans le dolmen des Pierres-Folles des Cous à Bazoges en Pareds (Vendée) bull SPF 1994, p.66

CONCLUSION :

Depuis 20 ans, les travaux se rapportant aux tertres dolméniques ont sensiblement modifié notre manière d'envisager leur architecture. La conception de la simple calotte de matériaux hâtivement jetés a fait place à des systèmes de construction, de consolidation, de délimitation dont nous pourrions avoir une appréhension complète lorsque sera entrepris la fouille systématique de tous les tertres dolméniques dont la cella a déjà été fouillée. Cette idée converge avec l'opinion de Roger JOUSSAUME ⁽¹⁹⁾ sur l'appréhension du phénomène mégalithique : "... l'approche du dolmenisme ne peut plus se faire uniquement par l'intérieur du dolmen, mais qu'il faut tenir compte beaucoup plus de l'aspect extérieur du monument qui était en fait celui que voyaient les hommes de l'époque". Peut-être reviendrons nous alors vers la conception, même édulcorée, de monuments aussi spectaculaires que ceux qu'imaginait un précurseur quercynois, CASTAGNE. Voici 100 ans, celui-ci tentait d'initier ses contemporains à l'architecture mégalithique (fig. 3).

¹⁹le dolmen des Pierres-Folles, op. cit.

BIBLIOGRAPHIE :

BURNEZ C. 1976 : Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre. St Cernin de Larche (Corrèze) Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, t. 111

GIRAULT J.P. 1980 : Le dolmen des Grèzes, SEL

1986 : Le dolmen Laval à murs de pierres sèches à Souillac. Les amis du musée Amédée Lemozi, Cabrerets.

1992 : Le dolmen de la forêt (ou dolmen Gouzou) à Souillac, SEL.

GIRAULT J.P et MAYNARD G. 1987 : Le dolmen de la Croix Blanche à Lachapelle Auzac.

LADIER E. 1986 : Une structure inédite dans le tumulus du dolmen de Tabarly (commune de St Antonin Noble Val) in Anthropologie physique et Archéologie - CNRS

MASSET Cl. 1993 : Les dolmens. Sociétés néolithiques. Pratiques funéraires. Editions France.

MAYNARD G. 1991 : Le dolmen de la Maison des Gardes, commune de Turenne, SSHAC.

MAYNARD G. et TARDIVEAU D. 1993 : Le dolmen sous tumulus du Puy de Nègrepuech (commune de Nespouls, Corrèze). SSHAC

MOSER Cl. et F. 1986 : Le dolmen sous tumulus de Lachassagne (Corrèze). Antiquités Nationales n° 18 et 19.

PAJOT B. 1989 : Fouilles récentes de quelques dolmens du Quercy. Les données architecturales et leur interprétation. Mémoires de la société archéologiques du midi de la France.

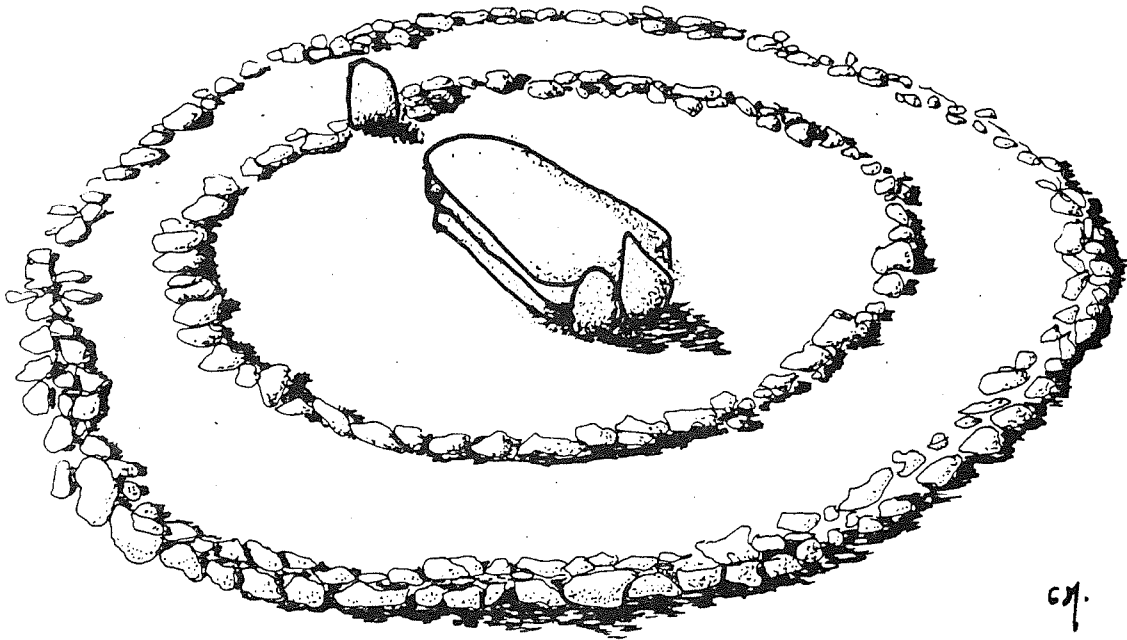


Figure 1 : La Malson des Gardes, type I

TUMULUS-DOLMEN DE BRIGAILLES.

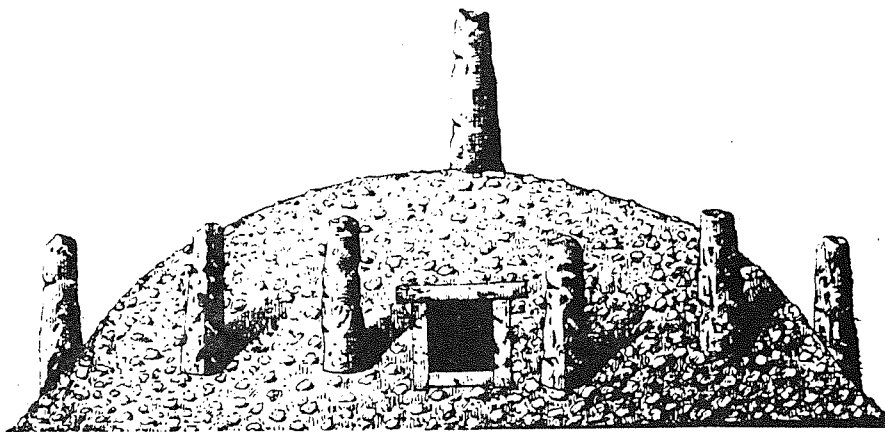


Figure 3 : Reconstitution du XIXe siècle

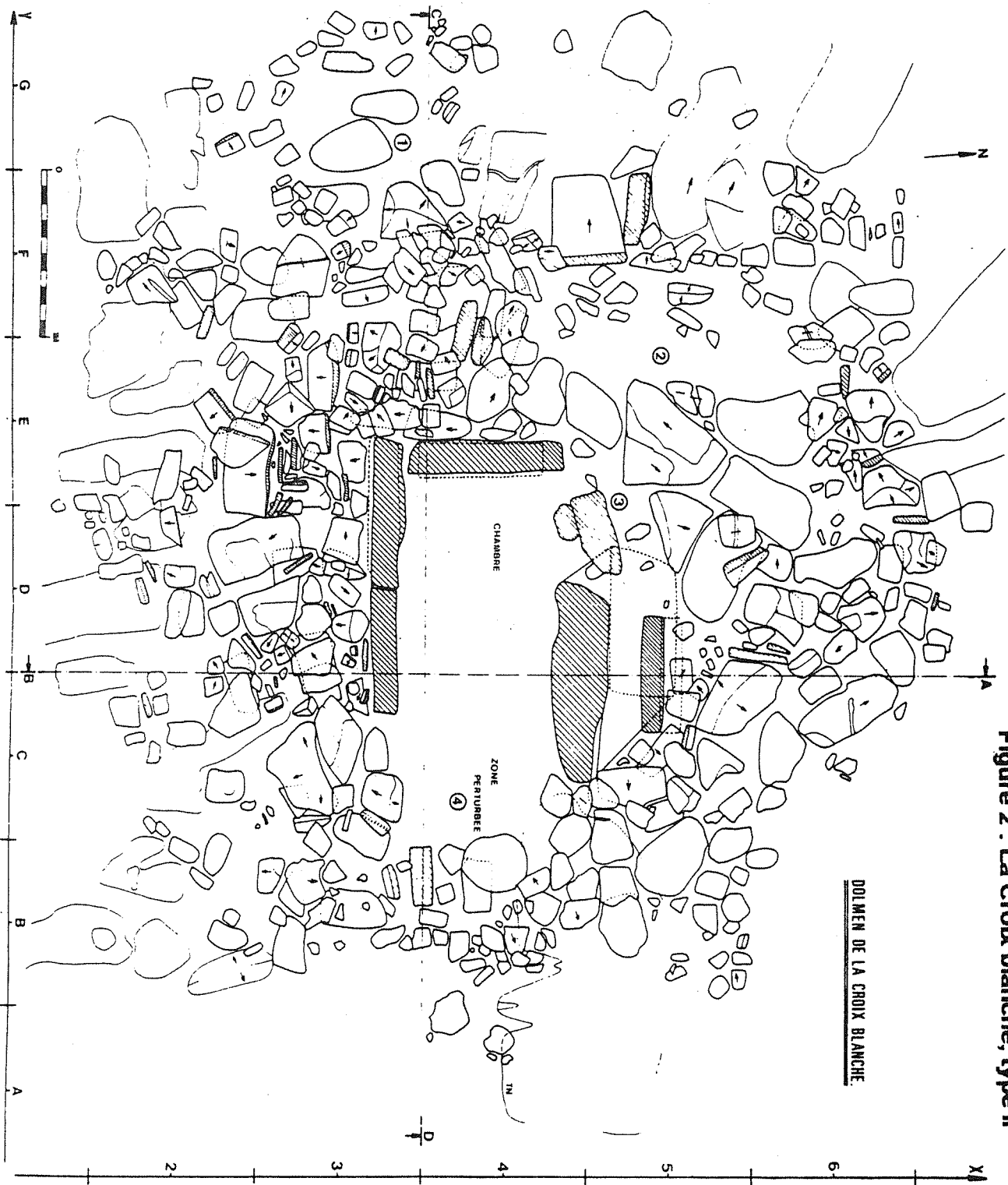


Figure 2 : La Croix blanche, type II